

Étaient présents :

BOURROU : M.C.KERGOAT, S.WAGNER
CENDRIEUX : L.AGRAFEUIL, G.LE ROUX, C.CABRILLAC
CREYSSENSAC ET PISSOT : C.DENIS, C.CRAMAREGEAS
FOULEIX : G.GALLET, E.LEGAY
GRUN-BORDAS : S.FEIX, G.MOTARD
ST AMAND DE VERGT : J.L.MALLET, E.JEAMMET
ST MAYME DE PEREYROL : C.ROULEAU, P.GRARD
ST PAUL DE SERRE : J.P.VIROL, G.PEYROUNY
VERGT : M.VICTORION, B.DELPRAT, R.CACAN
P.JAUBERTIE

BREUILH : R.COLLINET, M.BECHADE
CHALAGNAC : H.DUBUSSY, J.P.GARRIGUE
EGLISE NEUVE DE VERGT : J.M.NARDOU
J.COULAUD
LACROPTÉ : J.P.SAINT AMAND, I.FAURE,
M.CHEVREUX
ST MICHEL DE VILLADEIX : P.CHADOURNE,
SALON : M.GRELLETY, Y.MASSOUBRE
VEYRINES DE VERGT : J.P.MONTORIOL,

Absents excusés : T.NARDOU

Secrétaire de séance : I.FAURE

Par respect pour celui qui fut Maire et Conseiller Communautaire de nombreuses années, J.P.SAINT AMAND rend hommage S.JAUBERTIE et demande à l'assemblée communautaire de respecter une minute de silence en sa mémoire de grand serviteur du Pays Vernois.

J.P.SAINT AMAND remercie les Délégués Communautaires de leur présence, ainsi que G.LE ROUX et son conseil municipal d'accueillir le Conseil Communautaire pour cette séance de travail ordinaire. Il lui donne la parole.

G.LE ROUX et son conseil municipal sont heureux d'accueillir le Conseil Communautaire et souhaitent la bienvenue à tous les élus. Les élus de Cendrieux constatent l'excellent travail mené par les élus communautaires. G.LE ROUX rappelle que les communes n'auraient jamais pu financer à elles seules des projets, comme ceux qui ont abouti dernièrement. Il appuie sur l'esprit communautaire dont chaque élu doit faire preuve.

Le Président ouvre la séance à 20h45

✓ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 7 SEPTEMBRE 2010**

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des éléments à annexer. Néant

↳ ***Le Compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité***

❖ **CORRESPONDANCES**

2 dossiers sont traités dans la lecture de la correspondance

A. ASPPI

Le Président lit à l'assemblée la lettre de remerciement d'ASPPI pour la participation de l'intercommunalité à la journée du Savoir Faire

B. Rencontre avec la délégation de la communauté de communes du Terroir de la Truffe et son Président : Philippe DUCENE

Le Président informe les élus de la rencontre avec la délégation de la communauté de commune du Terroir de la Truffe et de P.DUCENE en présence des Vice-présidents de l'EPCI Vernoise, afin d'amorcer un échange sur l'ouverture éventuelle de passerelles entre intercommunalités. Les passerelles ont pour véritable appellations : des ententes

Il rappelle également le plan de fonctionnement mis en place par l'Etat demandé aux Préfets.

- Intégration des communes isolées dans un EPCI,
- Suppression des syndicats,
- Toutes les communautés de communes de moins de 5000 habitants doivent disparaître, en se rapprochant à d'autres unités. Cette étude doit être menée avant fin 2011, faute de quoi le Préfet pourra décider d'incorporer une communauté de communes dans un secteur donné.

Le Président porte à connaissance des élus communautaires le travail de cette rencontre.

Un plan d'action a été établi avec les Vice-présidents :

- 20 novembre 2010 retour des avis des commissions par l'intermédiaire de B.DELPRAT,
- Dans le cas d'un avis défavorable des commissions sur un travail en commun, le conseil communautaire se réunira en session extra ordinaire,
 - Dans le cas d'un avis favorable, les phases successives seront les suivantes :
 1. Décembre 2010 janvier 2011 → Mise en place progressive d'actions entre nos 2 Communautés, en respectant l'identité de chacun (on travaille sur des ententes on ne se marie pas)
 2. Février Mars 2010 → Pause se rapportant aux élections cantonales
 3. Avril à fin Mai 2011 → Reprise du travail et rencontre avec Jacques AUZOU afin de savoir si on peut faire des ententes à trois.
 4. Juin 2011 → On fait le point sur toutes les démarches.

Le Président insiste sur la présence indispensable de tous les délégués titulaires aux commissions qui leur sont attribuées. Lorsqu'un délégué titulaire ne peut être présent, il doit être représenté par un délégué suppléant. On ne prépare pas un projet aussi important avec des communes absentes.

Le Président fait circuler la parole ; le débat est ouvert.

Il rappelle que la mutualisation des moyens ou l'ouverture d'éventuelles ententes ne peuvent être engagées que sur des compétences communes.

G.LE ROUX informe que la commission voirie se réunira le 18 novembre ; elle étudiera les possibilités de travail avec la communauté de communes du Terroir de la Truffe. Une rencontre est prévue au Buisson pour connaître leur système de fonctionnement au niveau voirie.

R.COLINET intervient : le Préfet demande qu'un dialogue s'instaure entre les communautés de communes du Terroir de la Truffe et du Pays Vernois.

J.P.VIROL dit qu'il n'est pas contre la mutualisation des moyens ou l'ouverture d'éventuelles ententes mais qu'il est important également de tenir compte du bassin de vie de chacune et du territoire.

R.CACAN demande quel sera l'avenir des structures qui ont créé des ententes en 2014 ? Est-ce qu'elles ne risquent pas d'éclater ?

Le Président répond que la première échéance est juin 2011. Il est essentiel d'étudier toutes les possibilités de travail en commun.

Le principe de cette étude est :

- de montrer notre volontarisme et de ne pas se faire imposer quelque chose. Certes, nous sommes plus de 6300 habitants, donc sans risque, mais on peut nous intégrer d'autres communes,
- quel que soit le système de fonctionnement entre intercommunalités, chacune conserve son autonomie jusqu'à la fin de notre mandat. D'ici là, les choses peuvent évoluer dans un sens ou dans un autre.

Le Président demande à l'assemblée communautaire si elle est d'accord avec le plan d'action mis en place par les Vice-présidents.

Accord du Conseil Communautaire à l'unanimité.

Le Président, passe à l'ordre du jour ordinaire et donne la parole à Mrs les Vice-présidents, chacun dans son domaine respectif.

➤ **Commission des Finances et du Personnel : J.P.VIROL**

I. Finances

A. Décision Modificative :

J.P.VIROL présente et commente la décision modificative n°3 suivante :

Investissement Dépenses			Investissement Recettes		
Chap. 16 Art 1641	Emprunts en euros	+4500.00€	Chap. 021 Art 021	Virement de la section fonctionnement	-1500.00€
Pro 201003 Art 2315	Travx Ecoles Install Mat et outillage	-1500.00€	Chap 13 Art 1388	Subvention d'Invest Autres	700.00
Pro 201003 Art 2317	Travx Ecoles Im mob reçues mise à disposition	-3800.00€			
Total Investissement Dépenses		-800.00€	Total Investissement Recettes		-800.00€

Fonctionnement Dépenses			Fonctionnement Recettes		
Art 6068	Autres Matières et Fournitures	-500.00€			
Art 61551	Matériel Roulant	+300.00€			
Art 6232	Fêtes et cérémonie	+500.00€			
Art 61558	Autres biens mobiliers	-3 000.00€			
Art 627	Service Bancaires	+300.00€			
Art 6218	Autre Personnel extérieur	-900.00€			
Art 6411	Personnel Titulaire	-25000.00€			
Art 6413	Personnel Non titulaire	46500.00€			
Art 6451	Cotisations à l'URSSAF	-20400.00€			
Art 6453	Cotisations retraites	-13500.00€			
Art 6455	Cotisations Assurance du Personnel	+8100.00€			
Art 6458	Cotisations aux autres Organismes	+3500.00€			
023	Virement section Invest	-1500.00€			
Art 6531	Indemnités	-100.00€			
Art 654	Pertes / créances irrécouvrables	+2100.00€			
Art 6574	Subv.fonct aux personnes droit p	-1100.00€			
Art 66111	Intérêts Emprunts	1050.00€			
Art 6615	Intérêts cptes courant	+500.00€			
Art 673	Autres Charges Financières	+150.00€			
Total Fonctionnement Dépenses		0.00€	Total Fonctionnement Recettes		0.00€

Justifications Section Investissement

- Intégration de la 1^{ère} trimestrialité du capital de l'emprunt de 300 000€ : 4 500€
- *Equilibre de la DM3 à - 800€ après avoir pris en compte la diminution du virement du fonctionnement, de la subvention des défibrillateurs (700€) et diminution des crédits écoles de 5 300€

Justifications Section Fonctionnement

- Réaffectation des crédits sur les articles insuffisamment approvisionnés
- Intégration au compte 6611 des intérêts de l'emprunt de 300 000€ (1^{er} trimestrialité en décembre) : 1 050€
- Prise en compte des créances irrécouvrables pour 2 100€
 - Rééquilibrage des comptes au sein du chapitre 012, charges de personnel avec un solde final de - 1 400€
 - Equilibre de la DM3 par une diminution de 1 500€ du virement à l'investissement

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions relatives à la proposition de la décision modificative n°3. Néant

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 1)**

Le Président soumet au vote des élus l'admission en non valeur d'un montant de 2100.00€

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 2)**

B. Divers

J.P.VIROL informe l'assemblée communautaire des points suivants :

1. Etats des recettes des services périscolaires et restaurants scolaires

Les recettes des périscolaires, restaurants scolaires et Alsh sont à peu près identiques à celles de l'an dernier.

2. La fréquentation de l'ALSH est d'environ 17 enfants en moyenne.

3. Projet de modification des rythmes scolaires

Une réunion est prévue le 8 novembre avec G.VERMEE, Inspecteur de l'éducation nationale, au sujet des modifications des rythmes scolaires. J.P.VIROL a effectué une simulation dans l'hypothèse d'une ouverture des classes le mercredi matin. Il en résulte une augmentation du coût à charge de la Communauté de Communes relativement importante.

4. Préparation Budget 2011

Une première estimation fait apparaître une baisse des crédits sur l'ensemble des postes d'environ 3.52% répartie telle que :

- Ecoles : -10.86%
- Voirie : -8.00%
- Administration : -11.11%
- ALSH : -16.67%
- Personnel : -2.19%

C. CIAS

Lors de la commission finances du 2 septembre 2010, il a été demandé à J.P.VIROL un état financier du CIAS. La situation au 8 octobre est d'environ 100 000.00€ d'excédent pour le budget général, et de 10 000.00€ pour le budget annexe.

J.P.SAINT AMAND intervient sur ces résultats positifs en comparaison à d'autre unité identique à cette structure. En effet, en Dordogne, il y a une profonde inquiétude sur beaucoup de CIAS, et par voie de conséquence, un risque au niveau de l'aide à la personne.

➤ Commission Economie : T.NARDOU

J.P. VIROL présente les 2 dossiers suivants à la demande de T NARDOU, absent excusé.

A. Commerce Multiservice à Cendrieux

Le dossier de permis de construire a été déposé. Du retard a été pris à cause de normes handicapées. Il est prévu le lancement des appels d'offres fin novembre pour une ouverture des plis début janvier 2011. Si les réponses aux demandes de subventions ne sont pas arrivées avant fin mars 2011 (début des travaux), les prix devront être réactualisés. Il est donc nécessaire de prévoir une validité des offres de 180 jours minimum.

Le président soumet au vote des élus la proposition de lancement de procédure d'appel d'offres.

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 3)**

Le Président remercie l'excellente initiative de T.NARDOU et de sa commission. Avec cette procédure, on économise une grosse somme et on gagne une année.

B. Construction de la Maison des Services Sociaux

Une proposition d'achat à Mr LATIERE a été faite à raison de 5€ le m² soit environ 64875€. Mr LATIERE a décliné cette offre et en demande 100 000.00€.

T.NARDOU a proposé en Bureau de réaliser la construction sur une partie des terrains de la ZAE évitant ainsi l'achat d'un terrain. Sa commission est favorable à cette proposition.

Le Président soumet au vote des élus l'ensemble de la proposition suivante :

- Abandonner l'achat du terrain de Mr LATIERE,
- Accepter la construction de la Maison des Services Sociaux sur une partie de la parcelle 596 sur la ZAE,
- Lancer la procédure d'appel à architecte,

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 4)**

➤ Commission de l'Agritourisme : MC.KERGOAT

A. Approvisionnement des restaurants scolaires en produits de proximité

M.C.KERGOAT remercie F.BOYER de sa présence à cette soirée de travail et lui donne la parole. F.BOYER expose le travail engagé depuis un et demi sur ce projet. Une liste des fournisseurs intéressés a été établie. Contactée par les communautés de communes Isle Manoire et le Terroir de la Truffe, elle informe les élus que l'EPCI de Vergt à une « Carte à jouer » tant sur le plan de son agriculture que de l'organisation de la distribution. Elle demande si l'intercommunalité vernoise souhaite soutenir ce projet en appuyant sur le fait qu'elle connaît les quantités nécessaires à l'approvisionnement des restaurants scolaires et il reste à réfléchir à l'organisation.

J.P.SAINT AMAND demande à M.C.KERGOAT de travailler sur ce projet avec sa commission en urgence.

M.VICTORION prend la parole : Les écoles sont prêtes à s'approvisionner en produits de proximité mais à partir du moment où une structure existe. Il demande qui est le porteur du projet ?

J.P.SAINT AMAND demande aux commissions agritourisme, finances et éducation d'engager une réflexion commune.

M.C.KERGOAT rappelle la convention avec la chambre d'agriculture qui doit valider en outre le travail de F.BOYER au côté de l'intercommunalité.

La question de l'enjeu financier est posée.

Il est clairement répondu qu'il n'y a aucune incidence financière à la validation du travail de F.BOYER.

Le Président soumet au vote des élus l'accord pour la signature de la convention.

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 10)**

B. Petits Patrimoine

ASPPI a commencé les travaux de réfection du lavoir de St Mayme.de Péreyrol
Le prochain chantier sera la rénovation du puits de l'école à Creyssensac et Pissot.

➤ **Commission de l'Urbanisme et de l'Assainissement : M.GRELLETY**

A. PLUi :

M.GRELLETY informe les élus que le technicien du syndicat de la Vallée du Vern a demandé à être associé à l'élaboration du PLUi. La commission y est favorable surtout pour les zones humides.

Le Président soumet au vote des élus cette proposition

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention**

Une synthèse de CITADIA a été faite à Vergt. J.P.SAINT AMAND souligne le sérieux et la compétence du responsable de ce dossier.

M.GRELLETY rappelle que la commission urbanisme se réunira le 15 novembre à Salon.

J.P.SAINT AMAND rappelle aux Vice-présidents que les retours des avis de leurs commissions respectives, pour ce qui concerne les ententes entre communautés sont à faire au plus tard le 20 novembre à B.DELPRAT. C'est en effet la communication qui collationne toutes les données et, avec notre Directrice, doit tenir la Directrice du Terroir de la Truffe, Madame MAXIME, au courant.

Accord du Conseil Communautaire à l'unanimité.

➤ **Commission Communication B DELPRAT**

B.DELPRAT réitère la demande du Président à savoir que les suppléants soient appelés pour remplacer les titulaires qui ne peuvent être présents aux réunions de commission.

A. Livret d'accueil

B.DELPRAT remercie J.COULAUD pour la création du livret d'accueil. Il rappelle que ce livret est destiné à tous les nouveaux habitants. Il a été remis à chaque mairie pour correction par l'intermédiaire des casiers des bureaux de la communauté de communes. La commission attend les avis des différents conseils municipaux pour lancer les impressions vers la fin de l'année.

B. Annuaire national des communautés de France

Le directeur a apprécié le travail de l'intercommunalité et propose de valoriser notre savoir faire par une parution gratuite de 3 pages d'annonces dans cet annuaire.

C. Projet d'ententes

La communauté de communes du Terroir de la Truffe étant dépourvu de commission communication, il est difficile d'envisager un travail commun. Cependant la commission propose d'éditer des articles de cette EPCI dans le Trait d'Union.

➤ **Commission de l'Education M.VICTORION**

M.VICTORION informe les élus que sa commission est prête à travailler avec la communauté de commune du Terroir de la Truffe quand elle aura pris la compétence scolaire.

A. Centre de loisirs Lou Bricoulous

La délégation de service public arrive à son terme en fin d'année.

Un modèle de convention a été envoyé avec les convocations à chaque élu. Il est nécessaire de reformuler le paragraphe des subventions allouées qui seront déterminées en fonction des crédits de l'intercommunalité.

Le Président soumet au vote des élus la convention de délégation pour la gestion de l'ALSH Lou Bricoulou

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 5)**

B. Projet ALSH et restaurant scolaire de Vergt

Les architectes ont été consultés. Il est demandé au conseil communautaire de lancer la procédure d'appel d'offre en décembre. Les travaux pourraient commencer en mars 2011 pour une livraison en fin d'année 2011.

Le Président soumet au vote des élus le lancement de la procédure d'appel d'offre

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 6)**

C. Organisation de la sortie scolaire de l'école de Chalagnac

M.VICTORION informe les élus de la modification de la sortie scolaire de cet établissement comme l'indique le plan joint aux convocations.

Le corps enseignant n'est pas d'accord avec cette procédure.

La commission éducation s'est déplacée et confirme cette organisation.

Le Président ajoute qu'aucune concession ne sera faite. Il insiste sur le fait que toutes les conditions sont réunies pour que les enfants ne courent aucun risque, la responsabilité incombe à la Communauté de Communes qui sait prendre ses responsabilités.

Accord du Conseil Communautaire à l'unanimité.

D. Avenant n° 2 ALSH les petites Canailles et restaurant scolaire.

Le présent avenant a pour but de fixer le coût définitif des travaux et le forfait définitif de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre :

- montant marche des travaux HT suivant avenant n°2 : 219 293.02€ HT
- nouveau montant travaux HT au stade DGD : 218 516.21€ HT

Le Président soumet au vote des élus cet avenant

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 7)**

E. Réunion des enseignants et de la commission éducation

Cette réunion est fixée au 23 novembre à Vergt

Le Président donne la parole à G.MOTARD. Il informe et invite les élus communautaires à l'animation « Le grand inventaire de l'impossible » qui aura lieu le week-end du 13 novembre.

La convention avec la Chambre d'Agriculture sera signée lors de l'inauguration de cette importante manifestation.

➤ Commission de la Voirie : G.LE ROUX

A. Visite à la Communauté de Communes du Buisson:

G.LE ROUX informe les élus communautaires de la prochaine visite à la communauté de commune du Buisson prévue le 10 novembre 2010. Cette visite a pour objectif de comprendre le mode de fonctionnement de leur propre service voirie. Elle permettra d'étudier l'éventuelle mise en place d'un tel service au sein de l'intercommunalité vernoise.

B. . Fauchage 2010 :

Les travaux de fauchage sont pratiquement terminés.

R.CACAN intervient : Le tracteur qui fait le fauchage à part égale pour le compte de la commune de Vergt et la communauté de communes a eu 2 pannes importantes. La commune a dû financer 7 250€ d'entretien et de réparation cette année.

Il demande qu'à présent les frais engagés soient partagés entre les communes et l'intercommunalité.

J.P.VIROL prend la parole : En réunion de bureau, les conditions de négociation des conventions ont été rappelées. A l'époque une moyenne a été faite pour chaque commune. Elle s'élève à 118€ par mois intégrant une partie de l'amortissement du matériel. La demande de R.CACAN a été rejetée car ce sont les accords de la négociation de la convention initiale.

R.CACAN revendique le fait que ce soit la commune de Vergt qui doit payer les réparations alors qu'elle n'est pas seule à l'utiliser.

R.COLLINET intervient. Il a connu la même situation l'année précédente. La commune a respecté les engagements de la convention.

G.LE ROUX propose de mettre cette affaire à l'étude de la commission voirie.

Le Président rejoint la position de J.PVIROL qui est de définir sur quel poste devra être enlevé le financement de cette éventuelle nouvelle disposition.

En effet, en période de restriction comme celle que nous vivons, il faut en permanence équilibrer la balance.

A. Travaux Investissement 2010 :

La communauté de communes financera 1/3 du coût de l'OLS de Cendrieux. Suite à l'appel d'offre, le montant prévu est revu à la baisse.

B. Achat Véhicule réformé :

Le centre d'exploitation de la DDE de Marsac met en vente un camion 13T et une lame tous deux réformés.

Le Président et G.LE ROUX ont soumissionné pour un montant total de 14 311.00€

Le Président soumet au vote des élus cette proposition

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 8)**

➤ **Commission de l'environnement : R.COLLINET**

R.COLLINET informe les élus qu'une opération « verre » va être faite avec le SMD3. Elle débutera le 15 novembre pendant 3 semaines.

Le tonnage des ordures ménagères est en augmentation à cause du manque de civisme des administrés. Il demande aux maires de rappeler les principes du tri.

Il est prévu un aménagement de la déchetterie en collaboration avec ASPPI. Une bande d'arrêt stop va être créée pour qu'une seule voiture accède à la plate-forme.

➤ **Divers**

A. Création d'un relais assistantes maternelles

La demande d'information des parents et d'assistantes maternelles dans nos secteurs est en perpétuelle augmentation.

JP. SAINT AMAND rappelle le document joint à la convocation de cette réunion de travail.

Lors de la réunion de bureau du 13/10/2010, Mmes CAPPELLE de l'UT de Mussidan et TOURREIL de la CAF ont présenté un projet de mise en place de relais d'assistantes maternelles, en entente avec les communautés de communes de Villamblard et la commune de St Astier. Si ce projet aboutit le coût pour l'intercommunalité vernoise serait de 1240€ par an en utilisant les structures existantes. Les élus seront informés de la suite de la procédure.

B. Modification des statuts

Le Président propose les modifications suivantes :

- Transfert du siège social :

Article 3 Siège Social : le siège de la communauté de Communes est transféré 7 route de Périgueux à Vergt.

- *Compétences obligatoires* :
 - 2^{ème} groupe : Actions de développement économique pourrait être complétée ainsi
 - Agriculture durable : réflexion pour le développement d'une agriculture durable et l'approvisionnement de la restauration.
- *Compétences Optionnelles*
 - Protection et mise en valeur de l'environnement
 - Création, aménagement et entretien de sentiers de randonnées et de leurs abords (petit patrimoine) pourrait être modifié par :
 - **Création, aménagement entretien et valorisation de sentiers de randonnées et de leurs abords (petit patrimoine)**
 - Action sociale d'intérêt communautaire pourrait être complétée ainsi
 - **Création et gestion d'un relais d'Assistantes Maternelles**

Le Président demande à l'assemblée communautaire s'il y a des questions sur la proposition. Néant

Le Président soumet au vote des élus l'ensemble de cette proposition

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 9)**

C. Projet Maison de santé

J.P.SAINT AMAND informe les élus que Mr FONTALIRANT ne répond pas par courrier à la proposition d'achat qui lui a été faite. Il rappelle qu'elle était de 9€ le m².

Le Président propose au conseil communautaire de faire une déclaration d'utilité public et d'engager une démarche d'expropriation, compte tenu de ce silence regrettable.

↳ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 34 pour 0 Contre 0 Abstention (2010 G 11)**

D. Décisions du Bureau

- Ouverture d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe suite à mutation d'un agent
- Suppression des postes de rédacteur, attaché, ATSEM 1^{ère} classe (28h15), Adjoint technique 2^{ème} classe (8h), Adjoint technique 1^{ère} classe (31h35).

Ces postes seront supprimés lors d'une prochaine CTP courant 2011.

E. Questions diverses

M.CHEVREUX demande où en est le rapport de stage de M.LAVIGNE ?

Le Président a le plaisir d'informer les élus qu'elle a obtenu son master, que le rapport est à disposition de tous, et qu'une date devra être trouvée avec Mariette LAVIGNE pour qu'elle vienne à notre rencontre.

Dates des prochaines réunions :

- **Réunion de Bureau** à la Communauté de Communes à 18h30
 - 10/11/2010
 - 24/11/2010
 - 08/12/2010
 - 22/12/2010

- **Conseil Communautaire**
 - Le 14/12/2010 à 20h 30 à Chalagnac

- **Commissions**
 - Urbanisme : 15/11/2010 à 20h30 à Salon
 - Voirie : 18/11/2010 à 18h30 à la Communauté de Communes

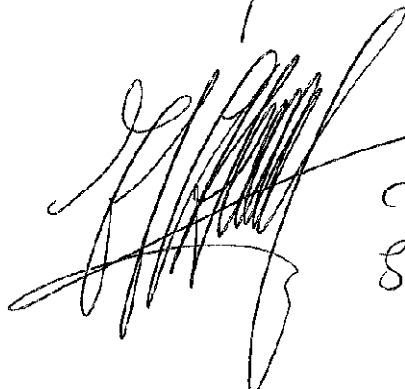
J.P.SAINT AMAND demande aux élus de Cendrieux, leurs impressions sur ce conseil communautaire, comme il le fait régulièrement.

Les élus ont été intéressés et ravis par le mode de fonctionnement de cette séance de travail. Ils y avaient déjà assisté (les plus anciens) et sont toujours preneurs.

J.P.SAINT AMAND remercie les élus de Cendrieux pour leur accueil, les élus communautaires de leur présence et lève la séance à 23h40.

*Bien à tous toutes et tous
A bientôt.*

Amities,



*J.P.
S. AMAND*